GEO EXTRA
NOUVEAU
AOÛT-OCTOBRE 2015
N° 3

LES OCÉANS

Un rêve pour les hommes
Un avenir pour notre planète

EXPÉDITION
L'incroyable voyage sous l'Arctique

PLAIDOYER
Il faut protéger le roi requin

PORTRAITS
Les nouveaux gardiens des mers

PLONGÉE
Les dix plus beaux spots du monde

AVENTURE
Des merveilles à 5 mètres de profondeur !

MONTÉE DES EAUX
La leçon réussie des Pays-Bas

POLLUTION
Pourquoi il faut faire la guerre au plastique

ENQUÊTE
Eau de mer, eau potable ? Le grand défi

ET AUSSI... AMAZONIE : PORTRAIT DE LA GRANDE FORÊT EN NOIR ET BLANC

BEL 7,50 € - CH 13 CHF - CAN 14 CAD - D 10 € - ESP 8 € - GR 8 € - LUX 7,50 € - TA 8 € - PerCont 8 € - DOM Avion 11 € - Bateau 7,50 € - MAY 11 € - Maroc 85 DH
Tunisie 9 TND - Zone CFA Bateau 4 000 XAF - Zone CFP Avion 2 000 XPF Bateau 1 100 XPF

GROUPE PRISMA MEDIA
M 06801 - 3 - F: 6,90 € - RD

ENTRETIEN

LA PASIONARIA DES ABYSSES

Arno Gasteiger/LAIF-REA

Elle a découvert la faune des grands fonds en réalisant des documentaires animaliers. C'est pour la préserver que Claire Nouvian a fondé, en 2004, l'association BLOOM. Deux ans plus tard, son livre *Abysses* (éditions Fayard), et l'exposition qu'elle a organisée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont fait découvrir au public les étonnantes créatures des abysses, et l'ont imposée comme une spécialiste mondiale de ces milieux. La jeune femme de 41 ans nous livre ici un vibrant plaidoyer contre la pêche industrielle qui décime ces espèces fragiles et encore méconnues.

GEO EXTRA : Comment définit-on les océans profonds ?

Claire Nouvian : Il s'agit des espaces marins qui s'étagent entre 200 mètres et 11 034 mètres de profondeur, le point le plus «bas» connu de nos jours, situé dans la fosse des Mariannes, au large de cet archipel du Pacifique Nord. Ils représentent plus de 91 % du volume total des océans. Mais comme ils sont difficiles d'accès (la plupart des sous-marins ne dépassent pas les - 6 000 mètres), on les connaît fort peu. Seul 1 % d'entre eux a été échantillonné, c'est-à-dire a fait l'objet d'un inventaire de leur faune. Excepté les reliefs principaux, comme les dorsales, qui forment une gigantesque chaîne de montagnes qui courent dans tous les océans, nous ne disposons même pas d'une cartographie précise et globale de leurs fonds.

Que sait-on de ces milieux ?

On y croise des êtres fascinants, spectaculaires ou monstrueux, tels des poulpes translucides, des organismes gélatineux iridescents, des «poissons-pêcheurs» qui attirent leurs proies à l'aide d'un leurre bioluminescent. Ou encore le siphonophore géant, qui est en fait une colonie formée de multiples individus, et dont le corps filiforme peut s'étirer jusqu'à près de 100 mètres de long. Pour les scientifiques, ces animaux constituent, par bien des aspects, des énigmes vivantes. Plusieurs milliers d'espèces ont à ce jour été recensées, mais on estime qu'il en resterait entre 10 et 100 millions à découvrir. Elles évoluent dans des eaux pauvres en oxygène, d'une température d'à peine 2 ou 3 °C, et où l'absence totale de lumière interdit toute production de nourriture végétale. Ces conditions hostiles leur ont dicté des adaptations physiologiques et biologiques remarquables : une longévité extrême, une faible fécondité, une reproduction tardive... Elles en sont d'autant plus vulnérables aux agressions de l'homme.

Quelles sont-elles, justement ?

Dans l'immédiat, elles sont causées par la pêche intensive. En 2010, la chercheuse Angela Benn, du Centre national d'océanographie de Southampton (Royaume-Uni), a étudié l'impact de nos activités sur ces écosystèmes : exploitations d'hydrocarbures, pose de câbles sous-marins, recherche scientifique, etc... La plus néfaste reste la pêche au chalut de fond, bien plus destructrice que toutes les autres confondues. Dans l'avenir, l'industrie minière représentera la principale menace. Les abysses constituent un important réservoir de terres rares, des minerais indispensables aux hautes technologies. La Chine en détient certains des plus grands dépôts au monde dans ses montagnes, mais elle prospecte déjà des gisements marins.

D'où vient cet intérêt de la pêche industrielle ?

Il faut savoir que les prises en surface ont chuté d'environ 400 000 tonnes par an depuis le milieu des années 1990. Aussi, les professionnels se sont-ils reportés sur des espèces plus profondes, comme le sabre noir ou la dorade sébaste. Mais leur fragilité biologique et leur lenteur à se reproduire font que ces poissons ne supportent pas des captures à grande échelle. Le cas de l'empereur est exemplaire : démarrée en 1990, sa pêche industrielle lui vaut, aujourd'hui, d'être classé en danger d'extinction, comme, d'ailleurs, la lingue bleue (ou julienne), le grenadier de roche et la plupart des requins des profondeurs.

Claire Nouvian

Depuis quinze ans, elle consacre sa vie aux profondeurs marines. Elle a ainsi participé à plusieurs missions scientifiques qui leur étaient dédiées. Comme ici, en juillet 2007, sur le navire de recherche néo-zélandais *Tangaroa*, dans le Pacifique Sud.

Pourquoi les chaluts sont-ils si destructeurs ?
Tirés par de puissants navires, ces lourds filets en forme d'entonnoir géant raclent les fonds et emportent tout sur leur chemin. Un seul peut ramener plus de 6 tonnes de poissons par jour ! Pour les scientifiques, cette méthode s'apparente, sur terre, à une déforestation massive. Elle est également très énergivore et non sélective : alors que les chaluts ne ciblent que trois ou quatre espèces de poissons, ils en capturent une centaine d'autres. Au passage, ils réduisent en poussière des écosystèmes multimillénaires. Par exemple, les coraux des abysses, qui vivent plus de 4 000 ans, le record de longévité animale sur notre planète. C'est comme si l'on faisait passer un bulldozer sur les pyramides d'Egypte !

Ces pratiques sont-elles légales ?
Oui, et c'est bien le problème. Certes, depuis janvier 2003, les navires européens qui s'y adonnent sont tenus de respecter un quota de prises. Or, les politiques qui les fixent ne tiennent pas compte des quantités bien inférieures que prônent les scientifiques. Ils doivent également posséder un permis spécial, qui n'est, en fait, qu'une formalité. En France, par exemple, une dizaine de bateaux en bénéficient, la plupart armés par Intermarché. En 2012, la Commission européenne a recommandé l'interdiction pure et simple du chalutage profond. Malheureusement, l'année suivante, le Parlement européen n'a pas voté cette mesure, en raison de l'intense lobbying des industriels concernés. L'enjeu, maintenant, est de mettre notre règlement d'encadrement de ce type de pêche en conformité avec les restrictions négociées et acceptées au niveau de l'ONU, y compris par la France. Pourtant, c'est notre pays qui a exercé le plus fort blocage à Bruxelles ! Mais ce n'est qu'un combat d'arrière-garde. Les pêches en eaux profondes sont, à terme, condamnées : bien que subventionnées, elles restent déficitaires, et les espèces qu'elles exploitent sont déjà souvent proches de la disparition.

Et comment réagit votre association ?
Nous recrutons des chercheurs et collaborons avec le milieu scientifique dans le but de générer des données fiables sur les populations de poissons menacés. Une condition nécessaire pour convaincre sur ces questions de société et d'économie très sensibles. Nous agissons aussi auprès des politiques, pour essayer d'influer sur les lois, et sur les acteurs de la filière : poissonniers, grande distribution, cantines... Et bien sûr, auprès de tous les Français. A cet égard, si nous avons perdu la bataille lors du vote du Parlement européen de 2013, nous l'avons gagnée sur le plan de l'opinion publique. La pétition que nous avons lancée à cette occasion a recueilli près de 900 000 signatures ! Résultats : Carrefour et Casino ont stoppé définitivement leurs ventes de poissons profonds, Auchan a suspendu les siennes, et Système U les a considérablement réduites pour aller vers un arrêt total. Seul Leclerc continue, ainsi qu'Intermarché, malgré son engagement, au début de 2014, de ne plus chaluter au-delà des - 800 mètres et de partager ses statistiques de prises. J'espère toutefois que les propriétaires des magasins affiliés à ces enseignes vont les forcer à entendre raison et à cesser de les commercialiser. Sinon, nous nous priverions, pour le profit de quelques-uns, de multiples ressources biologiques et génétiques encore largement inconnues, et bénéfiques à la communauté mondiale. Car les poissons des grands fonds ont bien plus à nous apporter, vivants que morts... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SARA ROUMETTE